

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
CANTON DE NAJAC**

COMMUNE DE SAINT ANDRE DE NAJAC

L'an deux mil vingt et un, le 5 Juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEGA Christophe, élu maire ce jour.

PRESENTS : DEGA Christophe, BOSCH Nicolas, ELIE Alain, HUGOUNET Christian, LAGARRIGUE Jacques, MÉDAL Colette, MERCADIER Dorian, PUECHBERTY Angélique, TRANIER Sabine

EXCUSÉS : ANDRIEU Rémi, FALIPOU Pascal

ABSENTS :

SECRETAIRE : TRANIER Sabine

Compte Rendu de la séance du 29 Mai 2021
Approuvé à l'Unanimité des membres présents.

DÉLIBÉRATIONS :

**- CONSTRUCTION D'UN ATELIER MUNICIPAL-ESTIMATIF
ET PLAN DE FINANCEMENT-ANNULE ET REMPLACE DEL-2021-7**

Monsieur Le Maire présente l'estimatif concernant la construction de l'atelier municipal, établi par l'architecte.

Le Conseil Municipal examine le projet, délibère :

-adopte l'opération

-sollicite la subvention -auprès de l'Etat
-auprès du Département

-arrête les modalités de financement

-Tranche 1-travaux en 2021

. coût de l'opération :	255 380.00€ H.T
. subvention sollicitée : 24 % (DETR)	61 291.20 € H.T
10 % (Département)	25 538.00 € H.T
. autofinancement :	168 550.80 € H.T

-Tranche 2-travaux en 2022

. coût de l'opération :	263 920.00 € H.T
. subvention sollicitée : 24 % (DETR)	63 340.80 € H.T
10 % (Département)	26 392.00 € H.T
. autofinancement :	174 187.20 € H.T

-autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette opération.

Adopté à l'Unanimité des membres présents.

-PROPOSITION D'ENSEIGNEMENT DE L'OCCITAN A L'ECOLE

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal la demande de Madame BARTHELEMY, Directrice de l'école, concernant la programmation de 22 séances d'une demi-heure pour l'apprentissage de la langue et de la culture occitane. Ceci par le conventionnement, pour 3 ans à compter de la rentrée 2021, avec l'Association Départementale pour la transmission et la valorisation de l'Occitan en Aveyron (ADOC 12), pour un montant annuel de 295€. Cette intervention avait déjà eu lieu entre 2016 et 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-donne son accord pour la programmation de l'enseignement de l'occitan pour la rentrée scolaire 2021, pour 3 ans, pour un montant annuel de 295€ ;

-autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante à cette prestation avec l'association ADOC 12.

Adopté à l'Unanimité des membres présents.

-CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES PANNEAUX D'ADRESSAGE

Monsieur Le Maire expose :

La comptabilisation des panneaux de rues et numéros de maisons nécessaires étant achevée, des devis ont été demandés, lesquels sont présentés au Conseil Municipal :

-Comat et Valco : 13 236€ TTC

-Signalisation Occitane : 16 831.20€ TTC ou 16 449.00€ TTC
(suivant le choix de couleur des panneaux)

-Signovia : 16 381.34€ TTC ou 15 563.28€ TTC
(suivant le choix de couleur des panneaux)

-Signaux Girod : 15 892.48€ TTC (avec une garantie de 15 ans)

Il sera nécessaire de prévoir la commande de plaques pour désigner les logements locatifs communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-porte son choix sur la proposition de l'entreprise Signaux Girod pour un montant de 15 892.48€ TTC

-autorise Monsieur Le Maire à signer les documents afférents et engager les sommes nécessaires.

Adopté à l'Unanimité des membres présents.

RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

-DEMANDE FONDS DE CONCOURS A OUEST AVEYRON COMMUNAUTÉ ET PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur Le Maire rappelle que, dans le cadre des travaux de modernisation de l'éclairage public (mise en leds), une aide par le biais des fonds de concours d'Ouest Aveyron Communauté peut être sollicitée à hauteur de 20% de la dépense HT.

Le Conseil délibère :

-adopte l'opération

-sollicite un fonds de concours auprès d'Ouest Aveyron Communauté

-arrête les modalités de financement

-Modernisation de l'éclairage public-Tranche 2-programme 2021

. coût de l'opération :	6 600.00 € H.T
. subvent° sollicitée : 60 % (SIEDA)	3 960.00 € H.T
20 %	1 320.00 € H.T
(Fonds de concours Ouest Aveyron Communauté)	.
autofinancement :	1 320.00 € H.T

-autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette opération.

Adopté à l'Unanimité des membres présents.

-VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET COMMUNE AU BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur Le Maire rappelle la nécessité de verser une subvention de 40 968.21€ du budget Commune au budget Assainissement, afin d'équilibrer celui-ci, compte tenu en particulier d'une régularisation d'amortissements de travaux sur le budget Assainissement.

Prévu lors du vote des budgets primitifs, le versement de cette subvention doit être validé par délibération.

Après en avoir en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-décide du versement d'une subvention de 40 968.21€ du budget Commune vers le budget Assainissement – le montant a été budgétisé à l'article 657364 du budget Commune et à l'article 74 du budget Assainissement.

Adopté à l'Unanimité des membres présents.

-Contrat de travail de TOURRETTE Laure :

Le Contrat à Durée Déterminée sur un emploi permanent en application de l'art 3-3-5° de la loi n°84-53 du 26/01/1984 est reconduit à compter du 27/08/2021 pour 1 an, dans des conditions similaires au précédent contrat.

DIVERS :

-Point sur l'école :

La rentrée 2021 se fera avec 19 élèves (+1 très petite section). Seront renouvelées les sorties piscine et les interventions sport. Les enfants et parents sont satisfaits des repas de la cantine.

Un problème de mouches dans la cantine pourrait être réglé par l'installation de moustiquaires au niveau des portes.

Il est demandé la location d'une shampoineuse pour le nettoyage du sol lino.

-Adressage :

Les courriers de changement d'adresse aux administrés seront adressés à réception des panneaux de rues.

-PLUI :

La surface attribuée à la commune est de 1ha800 pour 10 ans (avec un estimatif de 10 maisons à l'hectare). Une réunion est prévue fin août entre le bureau d'études et les élus.

-Logements

-Une réponse, de la part de deux demandeurs pour la location du logement de l'ancienne poste qui doit se libérer fin juillet, est attendue au plus tôt.

-Une visite de la Commission Bâtiments est à prévoir au logement n°5 à Béteille.

-Concernant le logement T4 au-dessus de la Mairie, de la mise en peinture est à faire, du parquet flottant et des menuiseries (fenêtres et une porte intérieure) sont à changer.

-Dans le Bourg, un devis doit être demandé pour changer la porte d'entrée du logement n°7. De même concernant la porte de la cuisine de la salle des fêtes-en bois ou en PVC ?

-Routes :

Les travaux en cours se poursuivent.

Le désherbage à certains endroits peut s'envisager avec un mélange sel-vinaigre blanc.

-Atelier communal :

L'appel d'offres a été lancé avec date limite de réponse au 30 Juillet 2021.

-Illuminations de Noël :

Un devis définitif du fournisseur DMC Direct est attendu.

-Téléthon 2021 :

Le Motoclub réfléchit à un parcours gourmand motos de route, quads et enduros. Les communes participeraient en offrant l'apéritif, lequel sera vendu au verre au profit du Téléthon.